Profil de référence[1] de l'économie des ménages ruraux de la zone « Minière pastorale » de la Mauritanie

Photo: Focus groupe dans le quartier de Mattel 2 ville d'Akjoujt.

[1] Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en novembre-décembre 2017 dans la Moughataa de Akjoujt, Wilaya de l'Inchiri. L'information présentée fait référence à l'année octobre 2016 - septembre 2017 ; sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq à dix ans environ s'il n'y a pas de changement majeur

TABLE DES MATIERES

I- Contexte 3

II- Marches 6

III- Calendrier saisonnier 8

I- Catégorisation socioéconomique des ménages 10

II- Sources de nourriture 11

III- Sources de revenus monétaires 12

IV- Schémas des dépenses des ménages 14

V- Risques et chocs 16

VI- Conclusions et Recommandations 18

Annexes : 18

I- Contexte

L'étude de la zone de moyens d'existence « Minière et pastorale », suivant l'approche de l'analyse de l'économie des ménages, appelée HEA « Household Economy Analysis » a été commanditée par l'Action Contre la Faim mission Mauritanie, à travers le Projet régional HEA Sahel du Bureau régional de Save the Children International (SCI) basé à Dakar. Toutes ces activités sont rendues possibles grâce aux financements de l'Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA) la branche humanitaire de United States Agency for International Development (USAID).

Cette étude avait pour objectif de : (1) Réaliser le profil de référence HEA de la zone de moyens d'existence « Minière et pastorale » ou MR02, (2) Assurer le renforcement et la démultiplication des compétences des acteurs de la sécurité alimentaire et moyens d'existence de la Mauritanie sur l'approche HEA à travers une formation théorique et pratique sur le terrain, (3) Obtenir des informations détaillées sur les moyens d'existence des ménages par groupe socio-économique dans la zones indiquée, (4) Organiser des sessions de restitution au niveau local et national pour partager les principaux enseignements tirés de cette étude.

La zone de moyens d'existence « Minière et pastorale » est située dans la partie Nord-Ouest du pays, elle est limitée au nord par le Sahara Occidental, à l'Ouest par la zone de moyens d'existence « Littorale et pêche », au sud par la zone de moyens d'existence « Pastorale et commerce », au Sud-Est et à l'Est par la zone « Pastorale oasis et oueds » et à l'Est par la zone « Nomadisme pastorale ». Elle couvre les wilayas de Nouadhibou, Inchiri et Tiris Zemmour. (cf. graphique N°1).

Graphique N°1 : Carte de zone de Moyen d'existence de la Mauritanie

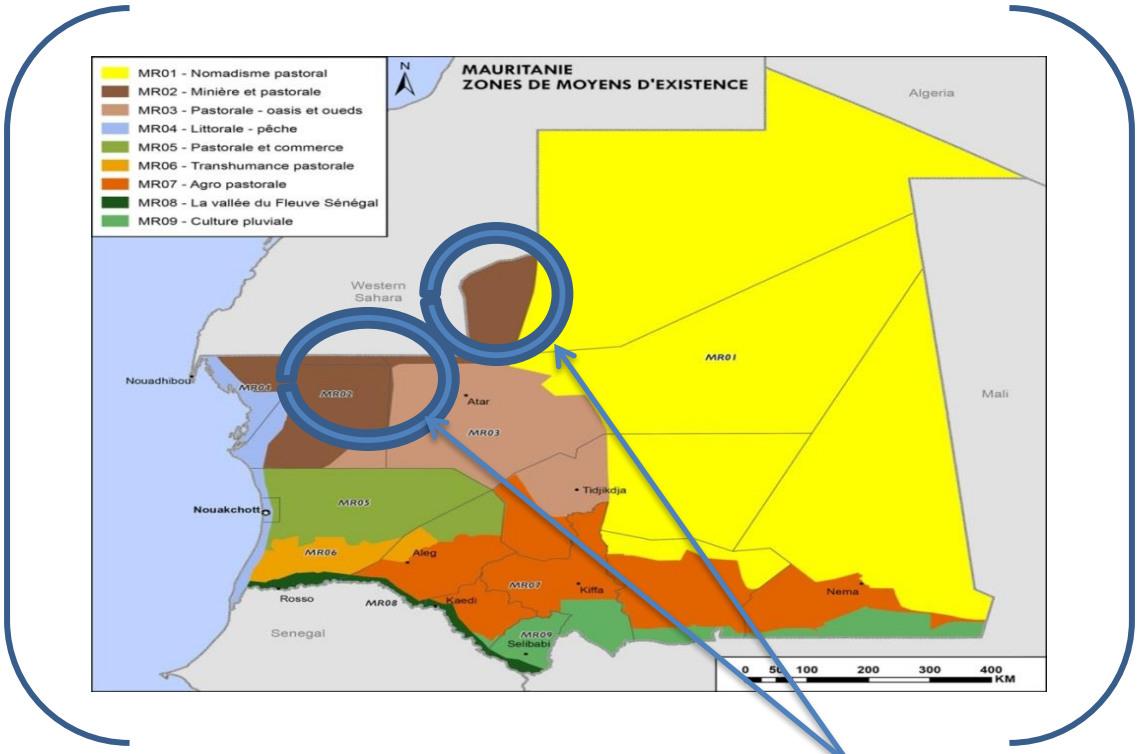

Localisation de la zone d'étude.

Le climat de la zone est marqué par l'alternance d'une très faible saison de pluie de 3 mois (juillet à septembre) et d'une longue saison sèche, fraîche de novembre jusqu'à mars avec de basses températures en saison froide et d'une saison chaude d'avril à juin. La moyenne pluviométrique oscille entre 30 - 50 mm/an.

Le relief est dominé par les chaines de montagnes et les dunes de sable par endroits. On y observe de grandes étendues désertiques avec des sols rocheux ou sablonneux.

La végétation est essentiellement constituée de quelques plantes herbacées et d'épineux. Le pâturage devient de plus en plus rare avec les effets du changement climatique dans la zone rendant l'activité d'élevage plus difficile.

Les populations dans la zone sont généralement concentrées autour des sociétés minières, notamment à Nouadhibou, Zouerate et Akjoujt. Une faible proportion de la population (20 à 30% de la population de la zone) se répartit entre les villages qui souffrent parfois de leur enclavement dans la zone de moyens d'existence. Dans la zone, Nouadhibou est le plus grand centre urbain avec son port de pêche, d'échange des produits manufacturiers venant de l'occident et de la production minière du pays vers l'occident.

Le revenu dans la zone de moyen d'existence provient essentiellement de l'activité minière de cuivre, de fer et d'or et de l'élevage. Les sociétés minières sont étrangères mais utilisant la main d'œuvre locale. Les ménages pauvres sont généralement utilisés comme gardiens ou mains d'œuvre non qualifié dans les sociétés minières. L'agriculture pluviale est quasi inexistante à cause de la rareté des pluies et de leur très mauvaise répartition spatiotemporelle.

L'élevage est dominé par les espèces cameline et caprine qui s'adaptent mieux aux conditions climatiques de la zone. La sécheresse, la rareté des points d'eau, les épizooties (maladies animales) constituent les principales contraintes dans la zone pour une bonne évolution de l'activité d'élevage. Avec les effets du changement climatique, l'activité d'élevage devient de plus en plus difficile avec le manque de pâturage et l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement des animaux. Ce sont des camions citernes qui s'occupent généralement du ravitaillement des campements d'élevage à des coûts très élevés. Ces facteurs expliquent la difficulté pour un ménage pauvre d'avoir un cheptel important vue les difficultés d'entretien. L'élevage dans la zone est de type transhumant avec des aires de pâturage très limité. En générale, les animaux sont dans la main du berger qui font la transhumance avec le troupeau.

L'approvisionnement des ménages dans la zone s'effectue en général à partir des marchés des chefs-lieux de wilaya. Le marché d'Akjoujt est approvisionné à partir de Nouakchott pour les denrées de première nécessité (riz, huile, farine, sucre, etc.). La ville de Nouadhibou, grâce à son port, dispose d'un marché très bien fourni en denrées de première nécessité.

Les marchés sont petits et éloignés les uns des autres, ce qui rend souvent difficile l'approvisionnement des ménages surtout pendant l'hivernage avec la coupure des routes par les eaux de pluies. Le gouvernement a initié des boutiques EMEL pour soulager les souffrances des populations par l'amélioration de la régulation des prix et l'accessibilité des ménages aux denrées de première nécessité. Cependant, ce dispositif souffre très souvent de l'insuffisance et des ruptures fréquentes de stocks.

Les principales sources de nourriture pour l'ensemble des groupes de richesse demeurent les achats alimentaires sur le marché et la consommation de la propre production animale (lait, viande, etc.) qui est quasi nul pour les ménages pauvres.

Dans la zone, l'accès aux soins de santé et à l'éducation est très limité à cause de l'insuffisance des infrastructures et de la distance qui les sépare des usagers. Là où elles existent, elles souffrent d'insuffisance de personnel qualifié et de moyen financier pour leur fonctionnement.

La ville d'Akjoujt est la capitale de la wilaya de l'Inchiri, région située au nord-ouest de la Mauritanie. L'Inchiri constitue la 12ème Wilaya du pays et présente une superficie de 40 800 Km2. Akjoujt est située à 256 kilomètres au Nord-est de Nouakchott (Capitale du Pays).

1-1- Couverture de la zone de moyens d'existence

Les wilayas, Moughataa et communes faisant partie de la zone de moyens « Minière et pastorale » MR02 de la Mauritanie sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 1 : Le pourcentage de la population par Moughataa et par Wilaya dans la zone de moyen d'existence Minière pastorale (MR02).

Wilaya	Moughataa	Proportion de la population de la Moughataa
Dakhlet Nouadhibou	Nouadhibou	5%
Inchiri	Akjoujt	84%
Tiris Zemmour	F'Derik	1%
	Zouerate	100%

1-2- Cadre Analytique HEA

L'approche HEA est un cadre d'analyse basé sur les moyens d'existence des communautés dans une zone géographique, plus ou moins homogène en matière d'accès au marché et de système de production. Elle aide à déterminer comment les populations accèdent biens et services dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. Elle permet de catégoriser les ménages en fonction de leur niveau de richesse ; d'identifier leurs différentes sources de nourriture, de revenu et le schéma de leur dépenses pendant une année de consommation alimentaire dite année de référence.

Aussi, il fait ressortir les chocs et les stratégies d'adaptation des populations en cas de chocs, ainsi que la compréhension des interactions entre les classes de richesse. En outre, cette approche permet de déterminer les besoins d'intervention à court, moyen et long terme pour les programmes humanitaire et de développement.

1-3- Méthodologie

La méthode est celle couramment utilisée dans les profils ruraux. Il s'agit d'abord de la sélection de l'équipe de collecte de données, suivie de la session de formation de mise à niveau des enquêteurs. Ensuite, la collecte des données secondaires auprès des structures techniques locales et sur les marchés de la place. Puis, la collecte des données primaires sur le terrain à travers les focus groups. Au total, il y a eu cinquante (50) entretiens focus groups dont dix (10) focus groups communautaires et quarante (40) focus groups ménages. Les focus groups communautaires permettent de recueillir des informations d'ordre général et de procéder à la catégorisation socio-économique, tandis que les focus groups ménages permettent de recueillir les caractéristiques fondamentales du ménage type pour chaque groupe de richesse.

Enfin, les données primaires collectées sur le terrain sont traitées, analysées puis consolidées en choisissant les valeurs modales comme valeur de référence pour donner l'image du ménage type pour chaque catégorie socio-économique dans une année normale dite année de référence.

La Moughataa d'Akjoujt a servi de point de chute pour l'équipe pour l'abriter cette étude baseline.

1-4- Echantillonnage des villages cibles

L'échantillonnage des sites de l'étude a été fait sur la base d'un choix raisonné selon la représentativité par rapport à la zone de moyens d'existence. Les sites ou quartiers qui ont fait l'objet de cette étude sont les suivants:

Mattel 1; Galb 1; Tarhil 2; Mattel 2; Haye Mattar; Galb Château; Cité 2 (CSA); Cité 2 (Mosquée); Tabrenkout et Ghasremt.

Année de référence : Celle considérée pour cette étude est l'année de consommation alimentaire d'octobre 2016 à septembre 2017, qui a été une année qui n'a été ni trop bonne, ni mauvaise, c'est à dire comme une année moyenne. Elle a été choisie sur la base de l'appréciation des 5 dernières années par les services techniques d'Akjout. Cette information a été confirmé au niveau des focus groupes communautaires

II- Marches

Les difficultés d'approvisionnement sont moindres au niveau d'Akjoujt dans la wilaya de l'Inchiri grâce à sa proximité avec la capitale Nouakchott (environ 250 Km). Pour les communes à l'intérieur de la zone de moyens d'existence, le circuit de commercialisation est très limité avec l'insuffisance du réseau routier. Les ménages sont obligés de parcourir de longue distance parfois pour accéder non seulement au marché pour leurs échanges, mais aussi pour accéder aux services sociaux de base (santé et éducation). Ainsi, les frais de transport augmentent significativement le prix des différents produits alimentaires et aussi des soins de santé. Les produits alimentaires les plus achetés sont : le blé en farine ou en grain, le riz, les pâtes alimentaires, le sucre, l'huile, l'arachide, le lait en poudre, *etc.*

En l'absence de marchés fixes ou hebdomadaires importants dans les wilayas de la zone de moyens d'existence, les populations s'approvisionnent en majorité au niveau des marchés d'Akjoujt, de Zouerate et de Nouadhibou en général. Les principaux marchés dans les wilayas de la zone de moyens d'existence sont également les lieux d'écoulement des produits locaux pour les communautés. Ces marchés régionaux s'approvisionnent à leur tour à partir du marché de Nouakchott.

Les marchés régionaux dans la zone Minière et pastorale sont aussi le lieu d'écoulement des animaux d'élevage (camelins et caprins). Notons que tous les montants mentionnés dans ce rapport sont indiqués dans l'ancienne monnaie nationale de la Mauritanie (MRO)

Le prix des principales denrées a peu évolué durant l'année de référence. La farine de blé et du blé moulou sont restés stables que ce soit en période post-récolte et pré-récolte qui correspond au pic de la soudure (150 ouguiyas pour la farine et 120 à 140 ouguiyas pour le blé moulou). Le riz importé a connu une hausse de + 19% entre les deux périodes (270 ouguiyas à la post-récolte et 320 ouguiyas pour la pré-récolte), ainsi que l'arachide avec une hausse de + 20% (500 ouguiyas en période post-récolte et 600 ouguiyas pour la pré-récolte). Quant au niébé, on note une hausse significative de + 60% entre le prix de la période post-récolte et la période de soudure, soit une valeur de 500 et 800 ouguiyas. Tous ces produits sont en générale d'origine étrangère (importée) et les variations de prix sont une variation saisonnière normale. Le graphique N°2 ci-dessous montre les variations de prix des principales denrées entre la période post et pré-récolte dans la wilaya de l'Inchiri.

Le prix des camelins a subi une grande fluctuation durant notre année de référence octobre 2016 – septembre 2017. Le prix de cette espèce a oscillé de 200 0000 et 330 000 ouguiyas. Pour les caprins, le prix est resté relativement stable et était 20 000 à 35 000 ouguiyas. (cf. graphique N°3)

Graphique N°2 : Comparatif du prix moyen par Kg et par produit alimentaire en période Pré-récolte et Post-récolte pendant année de référence

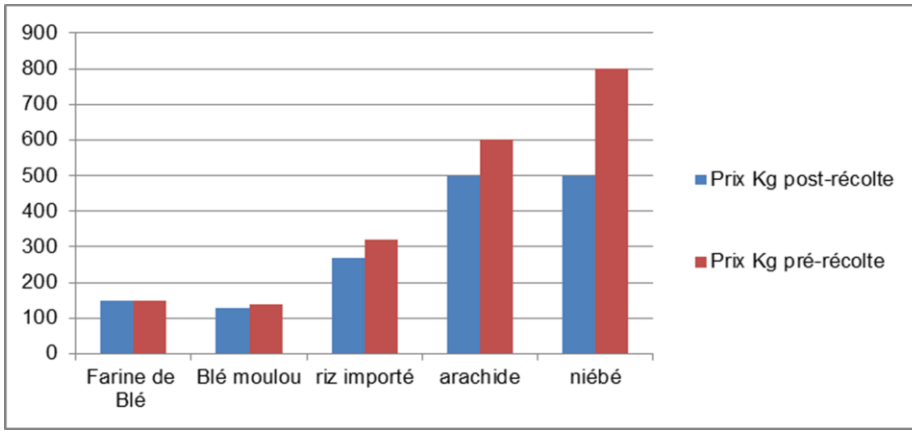

Graphique N°3 : Evolution du Prix moyen mensuel des animaux en année de référence

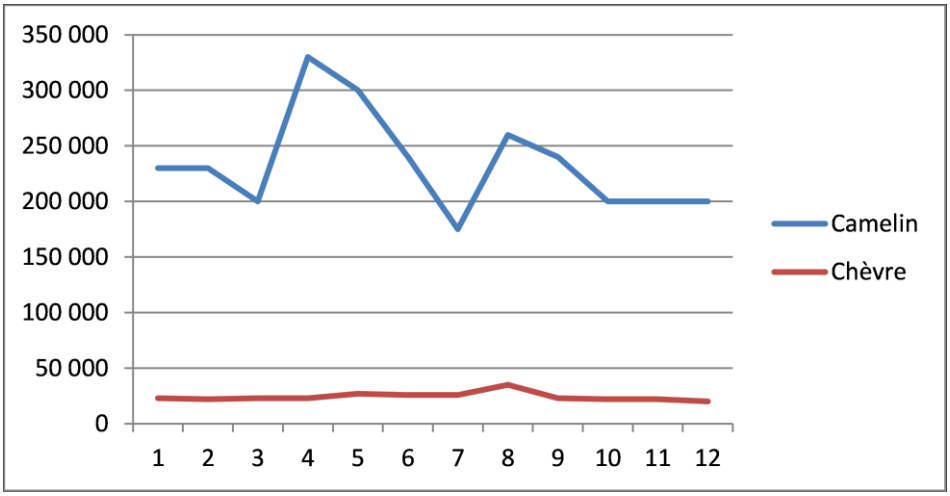

III- Calendrier saisonnier

Graphique N° 4 : Calendrier saisonnier

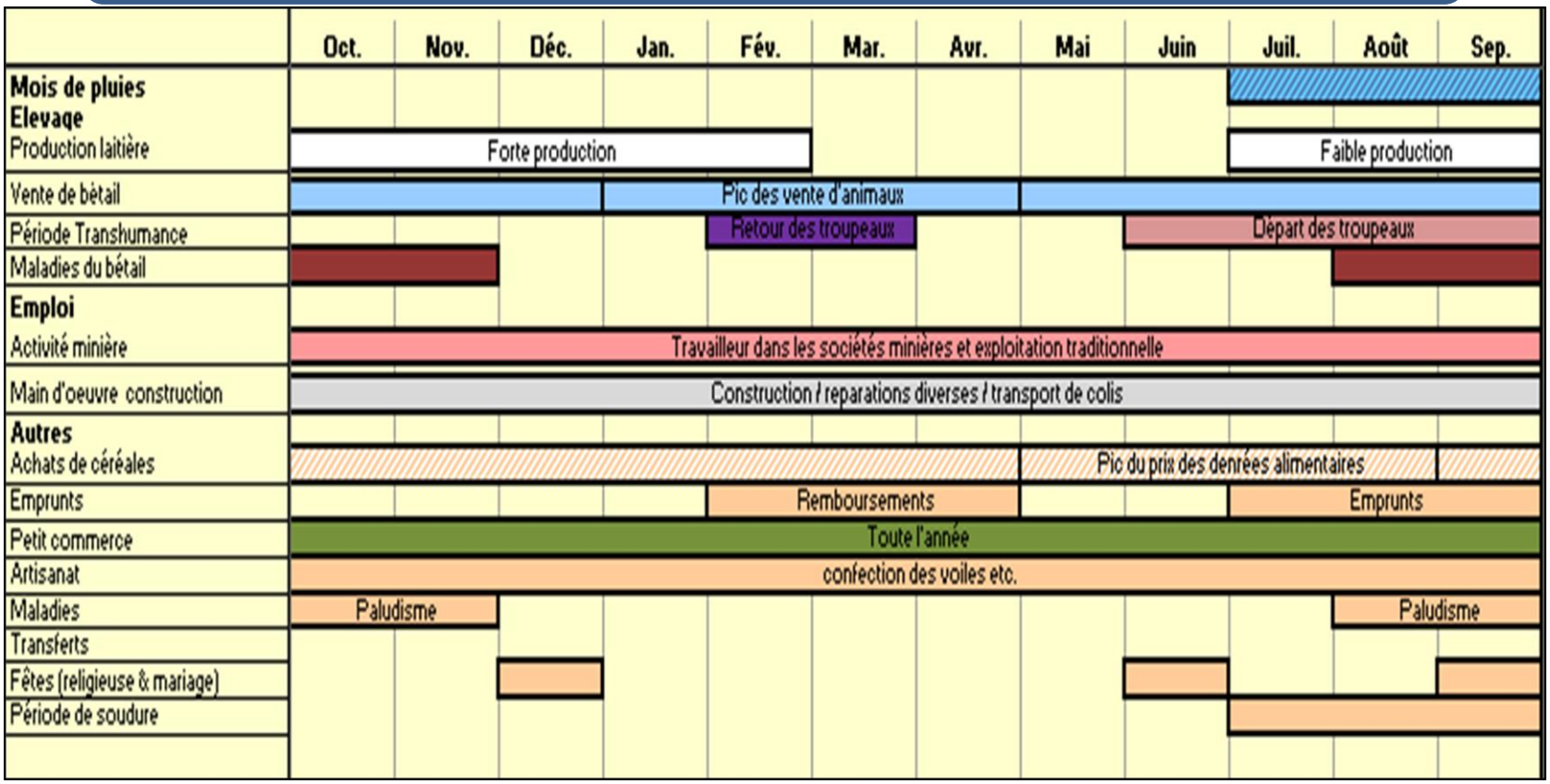

Le calendrier saisonnier nous décrit l'ensemble des activités et évènements qui se succèdent dans la zone de moyens d'existence au cours d'une période de douze mois appelée l'année référence. Dans notre contexte précis, le calendrier saisonnier commence avec la fin l'hivernage qui commence en octobre pour finir en septembre. L'année qui a servi de référence pour notre étude est la période d'octobre 2016 à septembre 2017. Selon les informateurs clés dans la zone, elle a été moyenne et normale pour la plupart des populations dans la zone. Les communautés dans la zone s'occupent essentiellement de l'élevage, des activités minières, du travail occasionnel, du petit commerce, de l'artisanat et des cérémonies religieuses. Les principales activités dans la zone est l'activité minière y compris l'orpaillage. Elles ont été jugées moyennes durant notre année de référence.

La pluviométrie est très insignifiante dans la zone et varie de 30 à 50 mm par an. Ce qui signifie une production agricole sous pluie quasi inexistante. Cependant, dans certains endroits, les communautés font un peu de culture maraîchère pas très représentative avec l'utilisation des moyens d'exhaure limités. Les mois de pluies dans la zone sont les mois de juillet à septembre. Ici le calendrier saisonnier commence en octobre parce que c'est la période qui coïncide avec le début d'abondance de la production laitière dans la zone avec l'installation de la saison sèche fraiche.

Analyse du calendrier saisonnier dégage trois grandes périodes d'activités qui sont les suivantes :

La 1ère période d'octobre à mars qui correspond à la période sèche froide constitue la grande période de production laitière, ce qui est synonyme d'abondance alimentaire pour les communautés vivant dans la zone. Elle correspond également au pic des ventes de bétail (janvier-mars). Toutes les activités génératrices de revenu dans la zone, notamment activités minières, petit commerce, main d'œuvre construction, artisanat contribue beaucoup au revenu de la communauté pendant cette période. Elle peut être considérée comme une période faste dans la zone de moyens d'existence avec la disponibilité de la production laitière et du prix des denrées relativement moins cher. En année normale, la transhumance concerne les camelins seulement qui migrent vers la wilaya de l'Adrar à la recherche de points d'eau et de pâturages mieux fournis. La période de retour de troupeaux est pour le mois de février-mars. Le début de la période correspond au pic de maladie pour les animaux. Aussi nous observons une augmentation des cas de paludisme.

La 2ème période, d'avril à juin correspond à la période de soudure pastorale ce qui pousse les communautés à la pratique de complémentation alimentaire des animaux avec l'achat des aliments bétails et le payement de la main d'œuvre pour l'entretien des animaux. Toutes les activités génératrices de revenu dans la zone sont pratiquées pendant la période comme dans la 1ère période. Aussi, l'abreuvement des animaux qui est pratiqué surtout pendant la période de grande chaleur.

La 3ème période, de juillet à septembre correspond au mois de pluies pendant lesquels, les opportunités pour les activités génératrices de revenu sont de faibles intensités aussi, elle correspond à la période d'augmentation saisonnière du prix des denrées de base ce qui fait d'elle la période de soudure généralement dans la zone selon les communautés. Pendant cette période, les ménages sont obligés à contracter des prêts pour juguler leur difficulté alimentaire surtout pour les couches les plus vulnérables. Pendant cette période des pluies, on assiste à une augmentation des cas de paludisme.

Les cérémonies de mariages et les fêtes religieuses pour notre année de référence ont été observées durant les mois de décembre, juin et septembre.

IV- Catégorisation socioéconomique des ménages

Le travail de terrain dans les différents focus communautaires a commencé par s'accorder avec les informateurs clés sur la définition du ménage qui se définit par la communauté comme le père, la mère et les enfants. Il a fallu clarifier l'idée du ménage en HEA qui est, l'ensemble des personnes apparentées ou non qui vivent et mangent ensemble dans la même marmite, mettant en commun leur moyen et reconnaissant l'autorité d'une personne appelé chef de ménage. Un membre qui vit en dehors du ménage plus de six mois, n'est pas comptabilisé parmi les membres du ménage. En langue locale, le ménage s'appelle « OUSRA ».

Ainsi, il s'est avéré que, des différences socio-économiques (relatives aux moyens de production ou niveau de richesse) existent bien entre les ménages dans la zone. Cette différence réside essentiellement selon les informateurs clés dans la taille des ménages, la possession des animaux, au niveau de richesse et autres biens possédés comme les moyens de déplacement, les téléviseurs et les ventilateurs qui marchent avec l'électricité ou les panneaux solaires pour ceux vivant en milieu urbain.

Selon les informateurs clés dans les focus groups communautaires, il existe quatre groupes de richesse comme dans la plupart des zones rurales, les ménages très pauvres (TP), les ménages Pauvres (P), les ménages Moyens (M) et les ménages Aisés (A). Les ménages dans la zone sont typiquement monogames pour tous les groupes de richesse confondus. Le Ménage typique TP est composé de quatre (4) personnes dont 1 à 2 bras valides, et il possède seulement 2 caprins. Celui des ménages P est composé d'environ 6 membres dont principalement 2 bras valides, possède environ 5 caprins, 1 âne, 1 Charrette (pour le transport de marchandises de l'eau) et certains parmi ces ménages possèdent 1 poste téléviseur. Tandis que le ménage typique M est composé de 7 personnes dont 2 à 3 bras valides, il dispose d'environ 11 caprins, et 1 poste téléviseur. S'agissant du ménage typique A, il est composé de 9 personnes dont 3 à 4 bras valides, il dispose d'environ 12 camelins, 25 caprins et un poste téléviseur ainsi que souvent d'autres biens (réfrigérateur, ventilateur). Certains parmi ce groupe disposent même d'une voiture. Les sites visités étaient en partie urbains et ruraux.

Graphique N° 5 : Catégorisation socioéconomique

	Proportion relative (%) des ménages	Taille de ménage	Bétail	Autres biens	Revenu annuel	Nombre de bras valide
Très pauvres	23 %	4	Chèvre (2)	Aucun	460 500	1 à 2 personnes
Pauvres	32 %	6	Chèvre (5)	Téléviseur (0 à 1) Charrette (1) Ane (1)	722 000	2 personnes
Moyens	25 %	7	Camelin (0) Chèvre (11)	Téléviseur (1)	1 372 400	2 à 3 personnes
Nantis	20 %	9	Camelin (12) Chèvre (25)	Voiture (1) Téléviseur (1)	2 506 000	3 personnes

0% 20% 40%

Le graphique ci-dessus nous donne les caractéristiques du ménage type par groupe de richesse.

Les ménages TP représentent 23% des ménages soit environ 15% de la population disposent seulement de 5% des caprins ; les ménages P représentent 32% des ménages soit environ 28% de la population disposent de 16% des caprins. Cependant, les ménages M, représentant 25% des ménages soit 27% de la population possèdent 28% des caprins. S'agissant des ménages A, ils constituent 20% des ménages soit 30% de la population et se retrouvent avec 100% des camelins et 51% des caprins.

Les ménages TP peuvent disposer de quelques têtes d'animaux sous forme de prêt appelé « Mineha » qui leur permet de profiter du lait des animaux lactants en période de l'hivernage.

Il faut noter que les gros ruminants sont composés uniquement de camelins, les bovins ne s'adaptant pas bien au relief et à la rareté du pâturage herbacé dans la zone. Egalement, les petits ruminants sont constitués principalement de caprins du fait que les ovins aussi pour les mêmes raisons sont moins appréciés par les ménages dans la zone de moyens d'existence.

V- Sources de nourriture

L'ensemble des catégories socioéconomiques de ménages dans la zone parviennent à couvrir leur besoin énergétique minimum, sur la base du seuil de 2100 Kcal/personne/jour, sans appui extérieur, pendant notre année de référence. Notons que les sources de nourriture dans la zone sont très peu diversifiées.

En général, on a essentiellement trois (3) sources de nourritures pour les ménages dans la zone. Ils s'agissent des achats de nourriture sur le marché qui constituent la principale source de nourriture pour tous les groupes de richesse, la propre production animale est la seconde source et enfin les dons de nourriture en nature (sucre, céréales, huile, etc.) et les repas cuisiné reçus des autres groupes par les ménages les plus vulnérables (Très Pauvres et Pauvres).

Les achats de nourriture atteignent 99% des besoins énergétiques minimaux pour les ménages Très Pauvres, 104% pour les ménages Pauvres, 116% les ménages Moyens et 120% pour les ménages Aisés. Ces achats de nourriture sont constitués principalement de céréales de base, notamment du riz, du blé moulu ou en grain et de la farine de blé. L'achat de ces céréales de base (riz) contribue près de la moitié des besoins énergétiques pour tous les groupes de richesse. Il constitue la denrée de base préférée pour toutes les catégories de richesse malgré le prix plus élevé par rapport au blé. A ces aliments de bases s'ajoutent quelques aliments de diversification tels que la viande, le lait en poudre, le sucre, l'huile, le niébé, les pâtes alimentaires et le pain qui couvrent 49% des besoins énergétiques minimaux pour les Très Pauvres, 54% pour les Pauvres, 60 % pour les Moyens et 64% pour les Aisés.

La production animale (lait et viande) est la seconde source de nourriture et elle contribue 3% du besoin énergétique minimum pour les ménages Très Pauvres et Pauvres, 7% pour les ménages Moyens et 14% pour les ménages Aisés. Cette production animale est fortement liée à la taille du cheptel possédé par chacun des groupes socio-économiques. Notons également qu'une partie de la production animale (lait et viande) des ménages les plus aisés (Moyens et Aisés) est distribuée aux couches les plus vulnérables (Très Pauvres et Pauvres) en guise de solidarité. La propre production de lait est essentiellement du lait de chèvre pour les ménages TP et P tandis que, les ménages M et A disposent du lait de chamelle.

Les Dons sont constitués essentiellement de soutiens intercommunautaires en vivres (lait, céréales de bases en nature, plats et repas reçus des autres …). Ils contribuent en partie à la couverture des besoins énergétiques minimums chez les ménages vulnérables (2% pour les Très Pauvres et 1% pour les Pauvres).

VI- Sources de revenus monétaires

Graphique N°7 : Revenu annuel en valeur absolue et relative et par catégorie de richesse

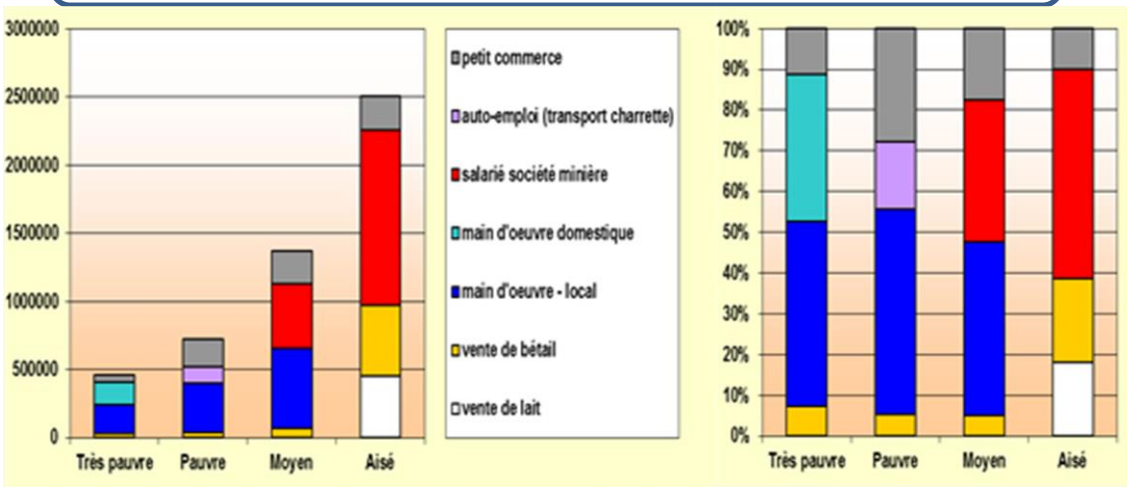

L'analyse des sources de revenu des différents groupes socio-économiques fait apparaître une très forte disparité entre les groupes de ménages. La différence de revenus en valeur absolu, entre les différents groupes socio-économiques, réside surtout dans la nature des activités réalisées par les membres du ménage. Le revenu moyen annuel d'un ménage « typique » Aisé est estimé à environ deux millions cinq cent six mille ouguiyas (2 506 000 MRO), le ménage moyen à un million trois cent soixante-douze mille quatre cent ouguiyas (1 372 400 MRO) et les ménages pauvres et très pauvres respectivement à sept cent vingt-deux mille ouguiyas (722 000 MRO) et quatre cent soixante mille cinq cent ouguiyas (460 500 MRO). Le revenu des ménages est principalement tiré des activités comme la vente de bétail et produits dérivés du bétail, les salaires des sociétés minières, la main d'œuvre locale, le petit commerce et l'auto-emploi.

Salaires des sociétés minières : Cette source concerne uniquement la catégorie des ménages Moyens et Aisés de la zone d'étude. Les salaires représentent la première source de revenu des ménages Aisés environ un million deux cent quatre-vingt-quatre mille ouguiyas (1 284 000 MRO) par an et elle est la seconde source pour les ménages moyens soit quatre cent quatre-vingt mille ouguiyas (480 000 MRO). En plus de la société l'exploitation minière, certain sont des fonctionnaires de l'état. Il s'agit des ouvriers qualifiés (mécaniciens, électricien, machiniste conducteurs d'engins etc.) et des enseignants dans les établissements scolaires de l'Etat. Cette source représente environ 51% du revenu total d'un ménage type A et de 35% du revenu pour les ménages M.

Main d'œuvre locale : Elle représente la principale source pour les ménages moyens, pauvres et très pauvres. Elles concernent principalement la maçonnerie et les manœuvre dans la construction. Les revenus générés de cette source sont de cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent ouguiyas (582 400 MRO) pour les M, deux cent huit mille ouguiyas (208 000 MRO) pour les TP et de trois cent soixante-quatre mille ouguiyas (364 000 MRO) pour les P. La capacité d'emploi des sociétés minière étant limitée, certains ménages même ayant une qualification sont obligés de travailler en privé. Cette activité génère 42% à 50% du revenu annuel de ménages M, P et TP.

Vente de bétail : est une source de revenu pour toutes les catégories socioéconomiques et le niveau de revenu tiré de cette source par catégorie est corrélé à la taille du cheptel possédé par le groupe de richesse.

Seuls les Aisés disposent des camelins et les petits ruminants sont possédés par toutes les catégories. Les revenus tirés de cette vente sont de cinq cent vingt mille ouguiyas (520 000 MRO) pour les ménages Aisés, soixante-dix mille ouguiyas (70 000 MRO) pour les Moyens, trente-huit mille ouguiyas (38 000 MRO) pour les Pauvres et trente-quatre mille ouguiyas (34 000 MRO) pour les ménages Très Pauvres. La vente de bétail constitue 21% d revenu annuel chez les ménages A, 5% pour les ménages M et P et 7% pour les ménages TP.

Petit commerce : Le petit commerce est une activité davantage pratiquée par toutes les catégories socio-économiques. Il s'agit essentiellement de la vente en détail de couscous fabriqué localement, petits articles variés (condiments, légumes et articles non alimentaires), voiles et petites boutiques de quartier. Le montant généré par les différents groupes de richesse est de cinquante-deux mille ouguiyas (52 000 MRO) pour la catégorie des ménages Très Pauvres, deux cent mille ouguiyas (200 000 MRO) pour le groupe des Pauvres, deux cent quarante mille ouguiyas (240 000 MRO) pour les Moyens et deux cent cinquante-deux mille ouguiyas (252 000 MRO) pour les Aisés. Il correspond à environ 11% du revenu annuel pour les ménages TP, 28% pour les P, 17% pour les M et 10% pour les Aisés.

Vente du lait : Seuls les ménages Aisés produisent une quantité importante de lait de chamelle et le mettent en vente, en partie cette production de lait, sur le marché local et sur l'axe de Nouakchott. Le revenu tiré de la vente du lait est estimé à environ quatre cent cinquante ouguiyas (450 000 MRO), soit environ 18% du revenu annuel de la catégorie, pour les deux saisons de production (saison des pluies et saisons sèche froide). La saison sèche froide dure plus longtemps ce qui fait que les revenus tirés de cette activité pendant cette période sont deux fois plus importantes que pour la 1ère saison.

Auto-emploi : Il est représenté principalement par le transport avec les charrettes, qui est apparu comme source de revenu pour les ménages Pauvres. Ces ménages transportent avec leurs charrettes des marchandises pour les commerçants, l'eau pour la consommation humaine et du bétail, les carrières, les briques, le ciment dans les chantiers de constructions avec un revenu moyen sept cent ouguiyas (700 MRO) par jour, soit environ cent cinq mille ouguiyas (105 000 MRO) par an environ 17% de leur revenu annuel.

Main d'œuvre domestique : Cette activité est pratiquée principalement par les femmes de la catégorie des TP. Elles sont embauchées comme domestiques dans les maisons des ménages Aisés ou Moyens avec un salaire mensuel de vingt-cinq mille ouguiyas (25 000 MRO) et elle bénéficie d'un repas qu'elles peuvent apporter pour partager avec le reste des membres de leur ménage. Le revenu annuel tiré de la main d'œuvre domestique pour les ménages TP est de cent soixante-six mille ouguiyas (166 500 MRO) soit environ 35% du revenu global pour cette catégorie de ménage.

Les différents ménages de la zone ont pratiquement les mêmes opportunités d'accès aux revenus mais, les sources varient d'une catégorie à une autre en fonction des moyens et des capacités des ménages.

Graphique N°8 : Revenu annuel per capita et par catégorie de richesse

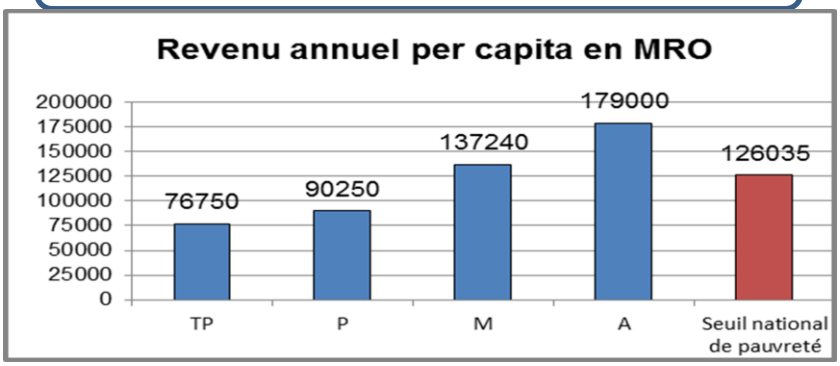

Le revenu per capita et par groupe de richesse montre une différence peu marquée entre le groupe des TP et P. Par contre cette différence est très significative entre le groupe des ménages A et les autres groupes. Le revenu par capita du ménage type A correspondons à 2,3 fois celui du TP, 2 fois celui du P et 1,3 fois le revenu per capita du ménage type M. Il est de soixante-seize mille sept cent cinquante ouguiyas (76 750 MRO) pour le ménage type TP, quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante ouguiyas (87 286 MRO) pour le P, cent trente-sept mille deux cent quarante ouguiyas (137 240 MRO) pour le M et de cent soixante-dix-neuf mille ouguiyas (179 000 MRO) pour le ménage type A. (cf. graphique N°8)
Une analyse comparative avec le seuil de pauvreté national fixé à 126 035 UM/personne/an (Source : Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014) montre que les ménages TP et P sont en dessous du seuil national de pauvreté. En termes de revenu journalier, il correspond à environ 0,6 $US par personne et par jour pour les ménages TP, 0,7 $US pour les ménages P, 1,07 $US par jour pour les M et 1,39 $US pour les A. Les ménages types M et A parviennent à atteindre le seuil de pauvreté International fixé à 1$ US par personne et par jour.

VII- Schémas des dépenses des ménages

Les postes de dépenses dans la zone « Minière et pastorale » sont quasi similaires pour toutes les catégories socioéconomiques. Ils sont composés essentiellement des achats alimentaires (achats nourriture de base et achats d'autres aliments), des achats d'articles ménagers, des intrants pour l'élevage, des frais pour les services sociaux de base (santé et éducation), des achats de vêtements, des dépenses sur les dons et les engagements communautaires et d'autres dépenses, composées des frais de communication et de transport.

Graphique N°9 : Dépenses annuelles en valeur absolue et relative par catégorie de richesse

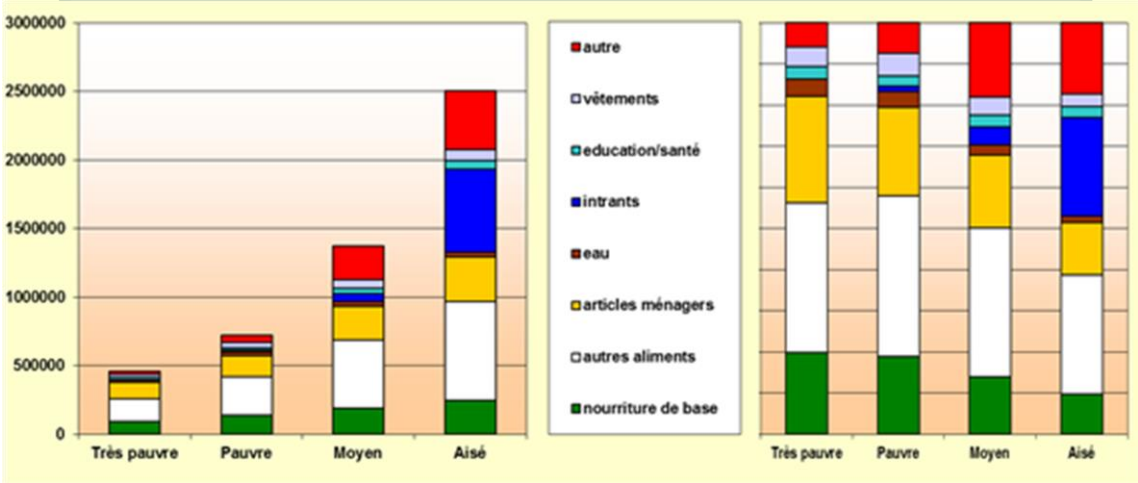

En valeur absolue, les dépenses annuelles par catégorie de richesse dans la zone minière et pastorale sont évaluées à quatre cent soixante-quatorze mille ouguiyas (456 420 MRO) pour la catégorie des ménages Très Pauvres, six cents quatre-vingt-quinze mille cent douze ouguiyas (695 112 MRO), un million cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt-cinq ouguiyas (1 189 525 MRO) pour les Moyens et deux million cinq cent six mille ouguiyas (2 506 000 MRO) pour les ménages plus Aisés. L'essentiel des dépenses est consacré à l'achat de la nourriture pour les ménages de la catégorie des Très Pauvres et Pauvres. Elles représentent environ 50% pour les ménages Moyens et 37% pour les ménages Aisés.

Achat de nourriture de base constituée principalement de farine de blé, de blé en grain ou moulu et du riz (local et importé) qui sont les aliments essentiels pour les ménages dans la zone. Les dépenses pour la nourriture de base sont estimées pendant notre année de référence à quatre-vingt-onze mille deux cent soixante-dix ouguiyas (91 270 MRO) pour les ménages Très Pauvres, cent trente- six mille cinq cent douze ouguiyas (136 512 MRO) pour les ménages Pauvres, cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-cinq ouguiyas (191 625 MRO) pour les ménages Moyens et deux cent quarante-cinq mille trois cent soixante-quinze ouguiyas (245 375 MRO) pour les ménages Aisés. Ces achats s'effectuent généralement en sac pour les ménages Moyens et Aisés, tandis que ceux Pauvres et Très Pauvres achètent parfois en kg et du jour au jour faute de ressources suffisantes.

Ces dépenses consomment environ 56% du revenu annuel chez les ménages Très Pauvres, 58% pour les Pauvres, 50% pour les Moyens et 39% seulement pour les plus Aisés.

Achat d'autres aliments, composés de niébé, d'arachide, de sucre, de viande, d'huile, de lait, de pâtes alimentaires, de pain, etc. La dépense pour ce poste s'élève à cent soixante-sept mille sept cent cinquante ouguiyas (167 750 MRO) pour les ménages Très Pauvres, deux-cent-quatre-vingt-deux mille cent ouguiyas (282 100 MRO) pour les ménages Pauvres, quatre cent quatre-vingt-seize mille quart cent ouguiyas (496 400 MRO) pour les Moyens et sept cent vingt-trois mille quatre cent ouguiyas (723 400 MRO) pour les ménages Aisés.

Sur ce poste, nous observons une nette différence entre les groupes socioéconomiques, le niveau de la dépense est fonction de la catégorie socioéconomique. Les ménages Très pauvres et Pauvres ne pouvant pas se permettre d'acheter une grande quantité des aliments de diversification qui sont un peu plus chers. Ces groupes se focalisent essentiellement sur l'achat de la nourriture de base. Les ménages Moyens et Aisés utilisent une bonne partie de leur revenu pour l'achat des aliments de diversification.

Si on compare les dépenses entre l'achat de nourriture de base ce celui de diversification, on constate que la dépense pour les aliments de diversification est nettement plus importante que celle pour la nourriture de base et cela pour toutes les groupes de richesse.

Les articles ménagers ces dépenses sont composées de savon, de l'énergie pour l'éclairage et des ustensiles, en plus de ces produits et services s'ajoute les dépenses sur le thé, les condiments, etc.. Elles ont coûtés près de cent dix-huit mille neuf cent ouguiyas (118 900 MRO) pour les ménages Très Pauvres, cent cinquante-cinq mille cinq cent ouguiyas (155 500 MRO) pour les Pauvres, deux cent quarante-quatre mille ouguiyas (244 000) pour les Moyens et trois cent vingt-trois mille ouguiyas (323 000 MRO) pour les ménages Aisés.

Notons qu'une forte dépense est effectuée dans cette rubrique liée au thé qui est presque considéré comme denrée de première nécessité en Mauritanie pour toutes les catégories confondues l'eau et pour l'éclairage des maisons (électricité et piles de recharge des lampes torches). Les dépenses liées à l'eau pour la consommation humaine et l'abreuvement des animaux sont d'environ 4% du revenu annuel pour presque toutes les catégories socioéconomiques.

Les intrants, comme dans la zone minière et pastoral, les ménages Très Pauvres et Pauvres ne possèdent pas assez de bétail donc consacrent une très faible proportion de leur revenu pour les dépenses liées à l'entretien des animaux, notamment les produits vétérinaires, les aliments bétail, etc. la dépense est nulle chez les ménages Très Pauvres et estimée à dix mille ouguiyas (10 000 MRO) pour les Pauvres. Mais pour les catégories des ménages Moyens et Aisés, en plus de leurs dépenses pour les produits vétérinaires, les aliments bétail, vient s'ajoute le paiement des travailleurs engagés pour l'entretien du troupeau (Bergers). Ainsi, la dépense sur ce poste est plus importante avec le niveau du cheptel chez ces dernières catégories et s'élève à soixante un mille cinq cent ouguiyas (61 500 MRO) pour les ménages Moyens et à six cent deux mille ouguiyas (602 000 MRO) pour les Aisés.

Cependant, les dépenses sur les intrants vétérinaires, aliments de bétail sont négligeables chez les ménages Très Pauvres et Pauvres ne disposant que de peu de bétail (0% des chez les Très Pauvres et environ 2% chez les Pauvres). Chez les ménages de la catégorie des Moyens, on enregistre environ 5% des dépenses qui sont consacrées à l'entretien des animaux, contre 13% pour les ménages plus Aisés.

Services sociaux de base, composés des frais pour l'éducation et des soins de santé, la dépense pour ce poste s'élève à quatorze mille ouguiyas (14 000 MRO) pour les ménages Très Pauvres, dix-huit mille ouguiyas (18 000 MRO) pour les Pauvres, trente-neuf mille ouguiyas (39 000 MRO) pour les Moyens et soixante-cinq mille ouguiyas (65 000 MRO) pour les ménages Aisés. Dans cette zone, les dépenses pour la scolarisation des enfants sont généralement destinées à la « Mahadra » (école coranique). Ce qui correspond environ trois mille ouguiyas (3000 MRO) par an et par personne pour les membres des ménages TP et P, cinq mille cinq cent ouguiyas (5500 MRO) par an et personne pour les ménages Moyens et sept mille dix cent (7200 MRO) par an et par personne pour les ménage Aisés.
Il faut noter qu'il y a beaucoup de déperdition scolaire dans la zone à cause de l'éloignement des écoles aux usagers et aussi le manque de volonté des parents à envoyer leurs enfants à l'école fondamentale.
Les centres de santé sont moyennement fréquentés par la communauté dans la zone, seulement pour les cas de complication. Les ménages Très pauvres et Pauvres n'ayant pas suffisamment de moyens, fréquentent mois les centres de santé.
Les achats de vêtements sont des dépenses qui s'effectuent généralement à la veuille des fêtes pour toutes les catégories socio-économiques. Les ménages Très Pauvres et Pauvres y dépensent respectivement vingt-deux mille ouguiyas (22 000 MRO) et quarante mille ouguiyas (40 000 MRO). Tandis que les ménages Moyens et Aisés y consacrent respectivement soixante mille ouguiyas (60 000 MRO) et quatre-vingt mille ouguiyas (80 000 MRO) pour les ménages Aisés.
Les dons et engagements communautaires/fêtes sont des dépenses d'environ huit mille cinq cent ouguiyas (8 500 MRO) pour les ménages Très Pauvres, dix mille ouguiyas (10 000 MRO) pour les Pauvres, trente-quatre mille ouguiyas (34 000 MRO) pour les Moyens et cinquante mille ouguiyas (50 000 MRO) pour les ménages Aisés.
On peut dire que les dons et engagement sociaux sont généralement destinés aux ménages Très Pauvres et Pauvres de la part des ménages plus riches, ce qui explique la solidarité locale entre les communautés.
Les autres dépenses constituées de frais de communication et de transport sont plus importantes chez les ménages Aisés. Ils sont estimés à seulement quatorze mille ouguiyas (14 000 MRO) chez les ménages Très Pauvres, seize mille ouguiyas (16 000) pour les Pauvres, trente mille ouguiyas (30 000 MRO) pour les Moyens et cent trente mille ouguiyas (130 000 MRO) pour les ménages plus Aisés.
Les dépenses liées au transport et à la communication pour les ménages de la catégorie des Moyens et des Aisés consacrent respectivement 4% et 2% de leur revenu, tandis que les Pauvres et Très Pauvres y consacrent 8% de leur revenu pour ce poste de dépenses.

VIII- Risques et chocs

Dans la zone les principales activités étant l'élevage et l'activité minière, ils sont généralement affecté par les aléas suivants : l'insuffisance et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies qui affecte le niveau du pâturage, les inondations qui provoquent des rupture de route pendant l'hivernage et les maladies du bétail parmi lesquelles nous pouvons citer celle causée par les chenilles sur les arbres appelée « doudhé », surtout pour les espèces camelin et caprin, qui ingèrent plus le pâturage aérien.

Tableau N° 2 : Les risques et chocs pour les principales activités dans la zone de moyens d'existence

Domaines	Risques
Elevage	1. Insuffisance de pluie 2. Inondations 3. Insuffisance des pâturages 4. Maladies du bétail
Marché	1. Hausse des prix des denrées alimentaires 2. Baisse du prix des animaux 3. Augmentation du coût des transports
Activités minières	1. Licenciement du personnel par les sociétés minières 2. Baisse du cours de l'or du fer et du cuivre entrainant une baisse d'opportunité d'emploi

Stratégies d'adaptation

Dans la zone de moyen d'existence Minière pastorale, l'essentiel des stratégies d'adaptation pour les ménages Très Pauvres et pauvres sont similaire et il en est de même pour les ménages Moyens et Aisés.

Il existe pour les ménages, en année difficiles, des stratégies soient pour augmenter les sources de nourriture en réduisant les dépenses de moindre importance soit en augmentant les sources de revenu.

Stratégies d'adaptation pour les dépenses

Les stratégies d'adaptation pour les ménages Très Pauvres et Pauvres en matière de réduction vont de la réduction des dépenses pour les vêtements en passant par celle sur les engagements communautaires et les équipements électroménagers (savon, éclairage etc.). Par les ménages Moyens et Aisés, ce sont les mêmes stratégies mais avec des proportions plus importantes.

Tableau N° 3 : Les stratégies d'adaptation sur les dépenses des ménages par groupes de richesse

Très Pauvres et Pauvres	Moyens et Nantis
Réduire les achats habillement de 50% à 75%	Réduire les achats habillement de 25% à 50%
Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 50%	Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 25%
Réduire les dons et engagements communautaires de 50% à 75%	Réduire les dons et engagements communautaires de 25% à 50%
Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique (électricité et pile) de 50%	Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique de 25%

Stratégies d'adaptation pour les revenus

Quant aux stratégies d'augmentation des revenus, sont l'augmentation du transfert des migrants, de la vente des animaux et du nombre des départs pour la migration.

Tableau N° 4 : Stratégies d'adaptation pour les revenus par groupe de richesse

Très Pauvre et Pauvre	Moyens et Nantis
Augmenter le niveau des transferts des migrants de 30%	Augmenter le niveau des transferts des migrants de 50%
Augmenter la vente de bétail de 50%	Augmenter la vente de bétail de 75% à 100%

IX- Conclusions et Recommandations

Au vue des problèmes soulignés au cours des entretiens avec les communautés et les aléas pouvant affectés leurs activités et conformément aux potentialités de la zone, l'étude recommande :

- ✓ Renforcer les actions de résilience en faveur des ménages les plus vulnérables (redistribution de bétails, Cash non conditionnel, Distribution gratuite des vivres, Cash For Work ou Food For Work …) ;
- ✓ Améliorer les conditions générales d'élevage à travers la mise à disposition des produits vétérinaires de qualité, la subvention des intrants de bétail, renforcement des équipements pastoraux (points d'eau, parcs de vaccination, etc.) et la vulgarisation des cultures fourragères des espèces adaptés à la sécheresse ;
- ✓ Renforcer les capacités des organisations féminines en matière production et de gestion ;
- ✓ Création de Centre de Formation Féminine sur les métiers comme la Teinture, la Couture, la Broderie, la Coiffure, etc.
- ✓ Améliorer l'accès à l'eau potable pour les communautés ;
- ✓ Améliorer l'accès des ménages vulnérables au crédit d'investissement communautaires ;
- ✓ Mettre en place des mécanismes de transformation et commercialisation de la production laitière locale ;
- ✓ Améliorer la couverture sanitaire et le plateau technique des infrastructures déjà existantes ;
- ✓ Mettre en place un programme de sensibilisation des parents d'élèves pour la scolarisation de leurs enfants, notamment des jeunes filles ;
- ✓ Mettre en place des mesures incitatives pour la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier ;
- ✓ Mettre en place un programme de renforcement des capacités des enseignants.

Annexes :

Liste des Paramètres clés pour la sécurité alimentaire des ménages

Paramètres clés	Quantité	Prix
Lait de chamelle saison 1 & 2	X[2]	X
Lait de chèvre saison 1		X
Vente de chameaux	X	X
Vente de chèvres	X	X
Main d'œuvre construction	X	X
Main d'œuvre domestique	X	X
Transport avec la charrette	X	X
Salaire des travailleurs de la société minière	X	X
Petit commerce	X	X

[2] *X = paramètre clé pour la zone et les cellules en gris signifient que l'élément en question pour la rubrique concernée n'est pas paramètre clé.*

Liste des membres de l'équipe de collecte

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Responsabilités
1	Nouhoum SIDIBE	Chef d'équipe
2	Serigne Abdoul Aziz SY	Membre
3	Aicha Ba	Membre
4	Moussa Sileye BA	Membre
5	Aîssata Mamadou Lamine Ba	Membre
6	Abdoulaye Amadou Ba	Membre
7	Alhousseinou WARR	Membre
8	Alioune BABY	Membre
9	Mohamed SAMOURY	Membre
10	Moussa DIALLO	Membre
11	Mohamed Mohamoud	Membre

Les seuils de survie et de protection pour les ménages de la zone Minière et Pastorale

Le seuil de survie est calculé sur la base uniquement des besoins de la catégorie des ménages très pauvres, il reste uniforme pour l'ensemble des ménages de la zone de moyens d'existence. Il s'élève à un montant de 445 771 MRO. Tandis que le seuil de protection des moyens d'existence diffère d'une catégorie à l'autre et est calculé en additionnant au seuil de survie toutes les autres dépenses liées à la production (Services sociaux de base, les dépendes sur les intrants de productions) selon les groupes de richesse. Le tableau ci-dessous nous indique le seuil de protection des moyens d'existence.

Les seuils	**TP**	**P**	**M**	**A**
Seuil de survie	**445771MRO**	**445771MRO**	**445771MRO**	**445771 MRO**
Seuil de protection des moyens d'existence	**475523 MRO**	**479523 MRO**	**538952 MRO**	**893190 MRO**

Images de terrain au moment de la réalisation du profil

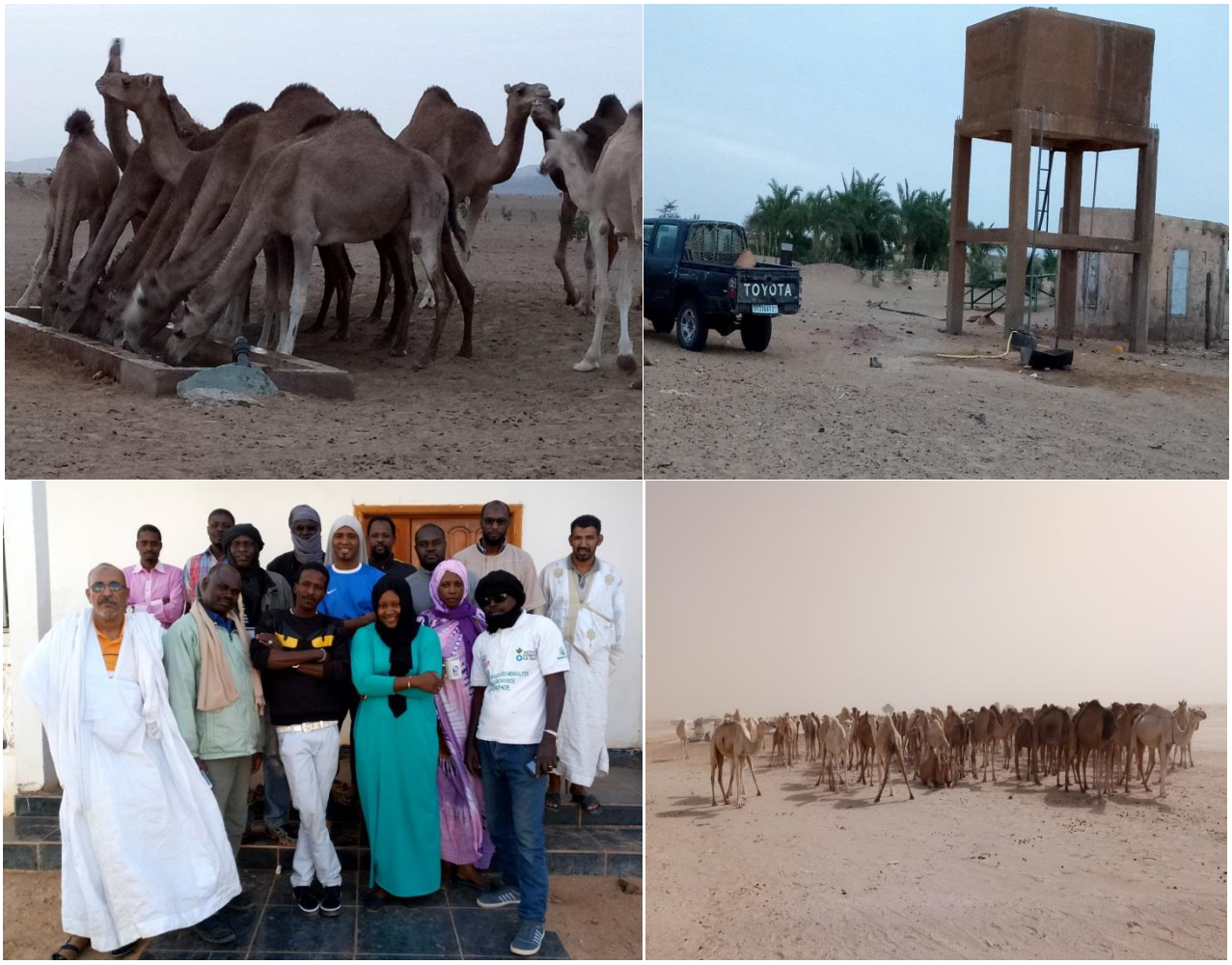

Photo N°2 : Point d'abreuvement des camelins dans le village de Ghasremt et sur l'axe Akjoujt-Nouakchott et Equipe de collecte.

Financement :

Cette étude a été possible grâce au généreux support du people américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.

Informations complémentaires :

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;
-ACF-Espagne, Bureau Mauritanie
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Mauritanie

- **www.hea-sahel.org**